

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES GEEK SQUAD

APPLICABLES AU 1^{ER} JUIN 2011.

Geek Squad est un service proposé par The Phone House ci-après « Geek Squad » à tout utilisateur ci-après « Utilisateur ». L'Utilisateur désigne toute personne souhaitant bénéficier des services proposés en comptoir Geek Squad en magasin The Phone House, à titre gratuit ou à titre onéreux. Les termes « prestation » ou « prestation de service » désignent toute prestation proposée et/ou exécutée par un vendeur Geek Squad.

Geek Squad est une marque déposée par Best Buy Solutions Inc. Dans le cadre de la fourniture de services au comptoir Geek Squad dans les magasins The Phone House, la Société The Phone House via un vendeur Geek Squad, ci-après « Expert Geek Squad », conclut avec un Utilisateur, un contrat de service, ci-après « Contrat de Service ». Ce Contrat de Service permettra la validation de la commande de service entre l'Utilisateur et Geek Squad.

L'Expert Geek Squad fournit un service à l'Utilisateur en l'accompagnant dans l'utilisation de son téléphone et/ou PC et/ou tablette, ci-après nommés « Appareil ».

Les services Geek Squad sont décrits dans le guide tarifaire de l'offre de service, ci-après « Guide Tarifaire de l'Offre de Service », affiché et mis à disposition de l'Utilisateur en comptoir Geek Squad dans les magasins The Phone House.

Tout service proposé par un Expert Geek Squad est reconnu comme un service The Phone House.

ARTICLE 1 : Application des CGS – Opposabilité des CGS

Les présentes Conditions Générales de Services, ci-après « CGS », sont mises à la disposition de chaque Utilisateur avec le Contrat de Service. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de The Phone House, prévaloir contre les CGS. Toute condition contraire opposée par l'Utilisateur sera donc, à défaut d'acceptation expresse par The Phone House, inopposable à The Phone House, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que The Phone House ne se prévale pas à un moment donné des présentes CGS ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une des présentes conditions. S'agissant d'achat en magasin, en aucun cas l'Utilisateur ne peut se prévaloir d'un quelconque délai légal de rétractation valable uniquement pour les ventes à distance.

L'achat d'un produit en caisse The Phone House et non en comptoir Geek Squad n'est pas soumis aux présentes CGS mais aux Conditions Générales de Vente The Phone House disponibles en magasin.

ARTICLE 2 : Commande de services

The Phone House se réserve le droit de ne pas exécuter les services proposés à l'Utilisateur, notamment si un incident technique ou événement involontaire de The Phone House empêcherait la bonne exécution de la prestation, conformément aux lois et règlements en vigueur sur le territoire français.

La vente ou fourniture de services à un mineur âgé de moins de 18 ans ne pourra être valable qu'avec l'accord d'un tuteur majeur. Dans le Contrat de Service, l'Utilisateur devra fournir son nom, son numéro de téléphone, son adresse et toutes autres informations nécessaires à la bonne exécution des services conformément à l'article 4 des présentes CGS.

L'exécution d'une prestation de service peut nécessiter un dépôt de l'Appareil en comptoir Geek Squad. Après restitution de l'Appareil, l'Utilisateur confirmera la réception de son Appareil et fera état de l'exécution du service dans la case prévue à cet effet dans le Contrat de Service. Si le client n'a coché aucune case, le service est réputé avoir été effectué.

ARTICLE 3 : Prix

3.1. Les services sont fournis au prix en vigueur au moment de la signature du Contrat de Service conformément au Guide Tarifaire de l'Offre de Service affiché et mis à disposition de l'Utilisateur au comptoir Geek Squad. Les prix sont indiqués en Euros toutes taxes comprises (les prix s'entendent nets). The Phone House se réserve le droit de modifier ces prix à tout moment.

Certains prix peuvent être soumis à conditions, et notamment à la souscription d'un abonnement assorti d'une durée minimum.

3.2. Conditions de paiement

Une facture est établie dès exécution du service, elle est payable comptant. Le règlement peut se faire par tout moyen, notamment par cartes bancaires acceptées par le point de vente ou par chèque à l'ordre de The Phone House. En cas de paiement par chèque, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine. L'encaissement du chèque est réalisé immédiatement. The Phone House se réserve le droit de vérifier l'identité de l'Utilisateur sur demande d'une pièce d'identité.

En cas de retard de paiement, The Phone House pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

3.3. Tout règlement non honoré, entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal à compter de l'échéance figurant sur la facture. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande de The Phone House. En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente du produit ou service sera résiliée de plein droit si bon semble à The Phone House qui pourra demander, en référé, la restitution des produits ou services, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts.

3.4. Quel que soit le mode de paiement de l'achat, tout remboursement de sommes d'argent au profit de l'Utilisateur s'effectuera par virement bancaire. A ce titre un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) sera réclamé à l'Utilisateur. Les remboursements par virement bancaire s'effectueront dans un délai de 3 semaines ouvrables. Toutefois en cas de refus explicite de l'Utilisateur, un remboursement par chèque sera possible dans un délai de 4 semaines ouvrables.

ARTICLE 4 : Informatique et liberté

4.1. En vertu de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 et de la Loi pour la Confiance en l'Economie Numérique du 21 juin 2004, Geek Squad informe l'Utilisateur que des données personnelles le concernant sont recueillies au comptoir Geek Squad d'un magasin The Phone House par The Phone House. L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, d'interrogation, d'opposition et de rectification pour toute information le concernant en s'adressant au Service clients The Phone House au 0810 800 880 (prix d'un appel local) et à l'adresse suivante :

The Phone House Services
Ventes Directes
TSA n° 37333
37310 Tauxigny

4.2. The Phone House informe préalablement l'Utilisateur de toute collecte des données, ainsi que du caractère obligatoire ou facultatif des réponses.

4.3. Les données personnelles de l'Utilisateur collectées par The Phone House ont pour finalité la fourniture de services ou produits proposés par Geek Squad et The Phone House et ne sont donc communiquées qu'aux services ou personnes chargés de les mettre en œuvre. C'est pourquoi si l'Utilisateur refuse de délivrer ces informations, The Phone House se réserve le droit de ne pas exécuter la prestation demandée.

4.4. L'Utilisateur est informé que s'il l'autorise, ces informations pourront être utilisées à des fins commerciales par The Phone House et Geek Squad et cédées à des partenaires commerciaux. L'Utilisateur a alors la possibilité de s'opposer à tout moment, sans frais, hormis ceux liés à la transmission du refus au service susvisé, à l'utilisation de ces informations.

ARTICLE 5 : Responsabilité liée aux services

L'Utilisateur confirme être le propriétaire ou avoir obtenu la permission du propriétaire de l'Appareil afin d'effectuer le transfert des données contenues dans son/ses Appareil(s). L'Utilisateur confirme que l'Appareil ne fait l'objet d'aucune déclaration de vol ou de perte.

5.1. La responsabilité de The Phone House ne pourra en aucun cas être engagée pour les dommages ou accidents directement

ou indirectement liés à l'utilisation anormale par l'Utilisateur de produits ou services fournis par Geek Squad.

Aucune responsabilité ne pourra être engagée contre The Phone House pour les dommages directs ou indirects liés au mauvais fonctionnement du réseau de téléphonie mobile.

5.2. The Phone House ne saurait être responsable d'une mauvaise application par l'Utilisateur de toutes les démonstrations faites par l'Expert Geek Squad.

5.3. Les données de l'Utilisateur : l'Utilisateur reconnaît que les données personnelles contenues de son/ses Appareil(s) sont conformes aux lois et règlements en vigueur sur le territoire français, qu'il en reste le propriétaire exclusif et qu'à ce titre il en est responsable, la responsabilité de The Phone House ne pouvant en aucun cas être recherchée.

Dans le cadre des prestations proposées par The Phone House, l'Utilisateur est informé et donne son accord afin que les données personnelles contenues dans son/ses Appareil(s) puissent être copiées sur le support de l'Expert Geek Squad le temps de la prestation avant d'en être supprimées. Cette sauvegarde a pour objectif la bonne exécution du service proposé. En cas de dysfonctionnement technique, ses données pourront être accidentellement altérées ou supprimées sans que The Phone House n'en soit responsable. Aussi, l'Utilisateur devra procéder à une sauvegarde de ses données (images, sons etc.) sur un autre support que celui qu'il aura fourni à The Phone House dans le cadre de ces services. Si l'Utilisateur n'a pas procédé à cette sauvegarde, la responsabilité de The Phone House ne pourra être engagée, ce dernier ne conservant aucune des données contenues dans le/les Appareil(s) de l'Utilisateur.

5.4. Aide à l'Installation/utilisation : Si l'Utilisateur souhaite se faire assister dans l'installation et/ou l'utilisation de logiciel, application ou autre accessoire, qu'il aura préalablement acheté (dans un magasin The Phone House ou tout autre enseigne), il reconnaît détenir les droits nécessaires à l'utilisation et l'installation de ces produits conformément aux recommandations constructeur. Toute violation des droits de propriété et droit d'auteur d'un produit fourni par l'Utilisateur sera à la charge de ce dernier.

L'Utilisateur reconnaît détenir les droits nécessaires pour : l'installation de compte de messagerie, le transfert de ses données personnelles et toute autre manipulation que l'Expert Geek Squad est amené à effectuer pour exécuter le service.

ARTICLE 6 : Force Majeure

Les Parties ne seront pas responsables de perte, de dommage, de retard, de la non exécution ou d'une exécution partielle résultant directement ou indirectement d'une cause pouvant être interprétée par un tribunal français comme un cas de force majeure (soit un « Cas de Force Majeure »). Chaque Partie notifiera dans les meilleurs délais à l'autre, par écrit, la survenance de tout Cas de Force Majeure. Les obligations de la Partie victime du Cas de Force Majeure et, en particulier, les délais requis pour l'exécution de ses obligations, seront suspendues sans qu'elle n'encoure de responsabilité, quelle qu'elle soit. Les Parties s'efforceront, dans la mesure du possible, d'atténuer les effets des Cas de Force Majeure. Si un Cas de Force Majeure empêche l'une des Parties d'exécuter une obligation essentielle au titre d'une commande, chacune des Parties pourra annuler la commande concernée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, sans indemnités pour l'un ou l'autre Partie. L'annulation interviendra à la date de réception de la lettre recommandée.

ARTICLE 7 : Compétence-Contestation

En cas de litige, The Phone House et l'Utilisateur rechercheront avant toute action contentieuse, un accord amiable. Pour toutes les contestations relatives à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat, et à défaut de règlement amiable, les Tribunaux de Nanterre sont exclusivement compétents. Ces dispositions sont sans préjudice de l'article 48 du Code de Procédure Civile (CPC).



Le Label Services de
The Phone House